

Educateur

SER

Semaine romande
de la lecture

SYNDICAT DES
ENSEIGNANTS
ROMANDS **SER**

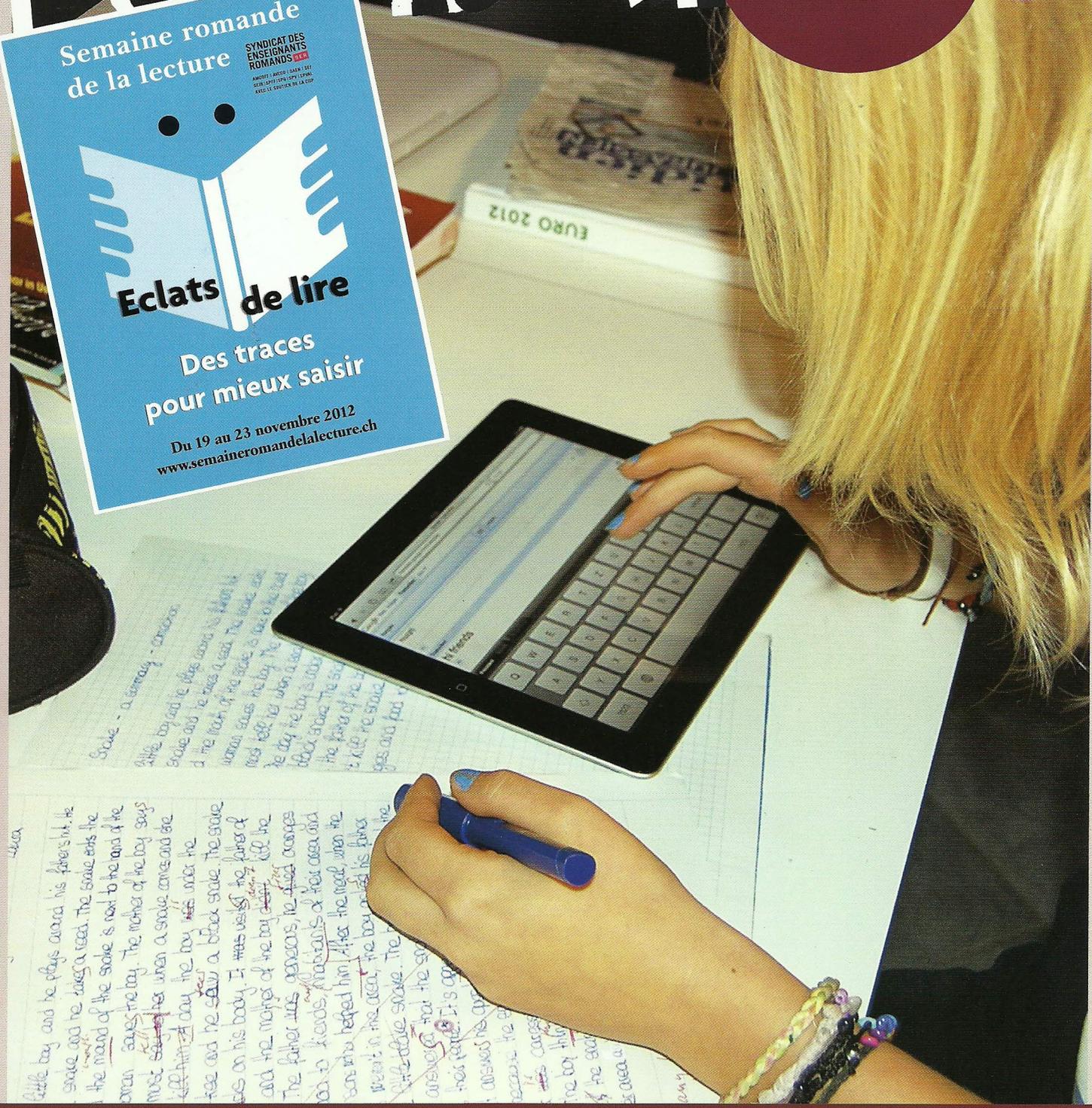
AMBIENT LECTURE (SARL) 1511
CH-1077 CHIFFRE D'OR 15100
AVD. LE GOUVERNEUR DE LA COP



Eclats de lire

Des traces
pour mieux saisir

Du 19 au 23 novembre 2012
www.semaineromandelalecture.ch



Lire à l'ère numérique, révolution à l'écran?

Tous au Locle!

La Journée syndicale aura lieu le mercredi 14 novembre au Locle. La matinée sera consacrée à la régionalisation de l'école obligatoire et aux moyens d'enseignement romands, avec la participation de Christian Berger (directeur), Jean-Paul Wettstein (conseiller communal), Jean-Claude Marguet (chef de service), Brigitte Tisserand (enseignante) et Olivier Maradan (secrétaire général de la CIIP). L'après-midi, les participants écouteront Christian Müller (pédopsychiatre) à propos de «la gestion des enfants difficiles» et tiendront leur assemblée générale. (sl)



Journée syndicale 2012
Ne manquez pas cet événement!
Mercredi 14 novembre
Tous au Locle!



Aula du CIIPOM

<p>Matinée des 7h30 (café croissant dès 7h45)</p> <ul style="list-style-type: none"> Régionalisation de l'école obligatoire Causes suisses: 1. Premières interventions Débat avec des représentants des principales zones: Christian Berger, Jean-Paul Wettstein, conseiller communal / Jean-Claude Marguet, chef de service / Brigitte Tisserand, enseignante, présidente de la section SAEN Val-de-Travers Les moyens d'enseignement romands: Expert Olivier Maradan, secrétaire général de la CIIP 	<p>Après-midi des 14h15 (fin à 16h00)</p> <ul style="list-style-type: none"> La gestion des enfants difficiles: Christian Müller, pédopsychiatre, auteur de «Les enfants difficiles: sept de l'angoisse», auteur pratique de «Clés Cologny» (éditions Dujardin) Assemblée générale du SAEN: Bief rapport d'activité, présidenteur de quartier, Prérogative, contact: 2013-2014
--	---

Le gros temps menace à nouveau!
Bonne soirée, pensez aux les efforts des classes. Efforts exigés pour répondre la masse de pression. Difficultés pédagogiques rencontrées avec une certaine persistance de conviction... Venez donc à notre Journée syndicale et amenez vos collègues non-syndiqués* (*): seule une mobilisation importante permettra nos autorités à consolider le corps enseignant de notre canton avec le respect qui y mérite!

Y a-t-il une vie après le CPLN?

Quatre élèves médiaticiens du CPLN¹ ont réalisé (produit et monté) une vidéo,



«Que devient-on après le CPLN?», que l'on peut trouver ici: <http://vimeo.com/48601184>. A travers des témoignages et des expériences de vie, vous pourrez constater que la formation professionnelle peut conduire loin! (com./fréd.)

¹ Centre professionnel du Littoral neuchâtelois.

Tu seras un pédagogue, mon manager



Une ville située «au cœur d'une région transfrontalière de près de 350 000 habitants» et «inscrite au Patrimoine mondial de l'Unesco» semble avoir quelque peine à recruter «son/sa directrice de secteur» pour l'école obligatoire. Exigence première, les candidats devraient pouvoir attester d'une «expérience réussie dans un poste de direction et/ou dans la gestion de projets d'envergure». Mais

il est précisé ensuite que «des connaissances dans le domaine pédagogique seraient un atout». Un atout. Cette ville est vraiment «le lieu idéal pour stimuler la créativité et favoriser les initiatives¹». (com./fréd.)

¹ Toutes les citations sont authentiques et tirées de l'offre d'emploi officielle.

Qui a dit?!

- «On nous a toujours dit que le canton n'avait pas d'argent et tout à coup il en avait pour le Transrun.»
- «Je suis convaincu qu'une école internationale a sa place dans notre canton, et c'est une nécessité en terme de promotion économique.» (sl)

¹ Réponses au quiz du mois dernier: 1. Francis Kahn, directeur du «Campus of Neuchâtel» de la «Saint George's School», laquelle a libéré les locaux du collège Sainte-Hélène à la fin de l'année scolaire passée, faute d'inscriptions suffisantes. A ceux qui se demandèrent alors si ce collège allait pouvoir accueillir des élèves de l'école obligatoire contraints de quitter leurs salles du collège du Crêt-du-Chêne (dans la même rue, en face...) pour cause de travaux de rénovation, il fut répondu que le collège de Sainte-Hélène n'était plus vraiment un collège mais un outil de promotion économique en main d'une association privée et que, bon, voilà... 2. Xavier Comtesse.

Ne pas se tromper de cible

«Quelles leçons tirer des errements compulsifs imposés à l'école durant ces décennies et dont l'intégration à tout prix ne serait qu'un avatar ponctuel et opportuniste? D'abord l'ur-

gence que les enseignant-e-s assument leurs responsabilités et se réapproprient enfin leur métier. Ensuite, que la véritable intégration à viser est l'intégration sociale et professionnelle, soit un projet qui va bien au-delà du temps de la scolarité obligatoire!»

¹ René Blind, enseignant spécialisé retraité et ancien rédacteur en chef de l'«Educatrice», dans une tribune libre parue dans la *Revue suisse de pédagogie spécialisée*, septembre 2012.

Notre école

Co-réalisé par Miruna Coca-Cozma, ce documentaire suit pendant plusieurs années le destin de trois enfants roms qui sont intégrés dans une école parmi les élèves roumains.

Le film montre la complexité de la discrimination que subissent les Roms en Roumanie, une situation qui fait évidemment écho aux préjugés à leur rencontre en Suisse et en Europe.

On peut le voir le samedi 25 ou (et?) le dimanche 28 octobre à 16h à l'ABC, La Chaux-de-Fonds. (com./fréd.)





L'impression que le Conseil d'Etat neuchâtelois nous prend pour des demeurés («de nombreux salaires baisseront, mais le pouvoir d'achat des travailleurs augmentera!») dans l'affaire de la répercussion négative de l'Indice des prix à la consommation (IPC) sur les salaires de la Fonction publique est fort vivace parmi les membres de notre syndicat.

John Vuillaume

Non aux baisses de salaires dans la Fonction publique neuchâteloise!

► Le projet de baisse des salaires concocté par le Conseil d'Etat, qui se base sur une mesure négative de l'IPC (mai 2011 à mai 2012) pour affirmer avec aplomb que le pouvoir d'achat des salariés de la Fonction publique ne serait nullement diminué, a été dénoncé par l'Assemblée des délégués (AD) du SAEN du 18 septembre 2012. Il est vu comme une manipulation grossière indigne d'un exécutif cantonal.

L'insistance du Conseil d'Etat à diminuer nos salaires dès janvier 2013 a par ailleurs certainement poussé de nombreux fonctionnaires et enseignants à voter non au RER-TransRun et a donné du grain à moudre aux opposants à la construction d'une nouvelle liaison ferroviaire rapide entre La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel qui sont sortis vainqueurs de la votation du 23 septembre 2012.

Le Conseil d'Etat a-t-il vraiment voulu couler le RER-TransRun en maintenant sa décision de baisser les salaires dans la Fonction publique? L'impression qui domine est plutôt celle que le Gouvernement neuchâtelois a voulu le beurre et l'argent du beurre en cherchant à rassurer les milieux traditionnellement hostiles aux fonctionnaires et aux enseignants: «N'hésitez pas à voter oui au RER-TransRun, nous nous chargeons de saquer ces planqués, ces paresseux, ces privilégiés de la Fonction publique!» Mauvais calcul. Erreur stratégique. Un Conseil d'Etat est fort quand il a la confiance de ses collaborateurs. Ce n'est plus le cas de l'exécutif actuel qui ne sera pas beaucoup employé à l'entretenir, c'est le moins que l'on puisse dire!

Après l'échec du RER-TransRun, l'entêtement du Conseil d'Etat à économiser sur nos salaires met également en péril le plan de recapitalisation de la caisse de pension Prévoyance.ne et la rénovation du cycle 3 de l'école obligatoire. Il faut vraiment arrêter les dégâts.

L'AD du SAEN s'est résolue à appeler les députés du Grand Conseil à recadrer le Conseil d'Etat en matière de politique salariale de la Fonction publique. Le législatif a en effet le pou-

voir de désavouer l'exécutif en supprimant cette injuste baisse des salaires du budget cantonal 2013.

Les premiers retours de députés du Grand Conseil nous sont plutôt favorables. L'affabulation du Conseil d'Etat qui tente de faire passer une baisse de salaire pour une augmentation du pouvoir d'achat ne passe pas auprès des représentants du peuple, pas plus que l'ingratitude de nos dirigeants actuels qui semblent avoir totalement oublié les multiples sacrifices consentis par la Fonction publique durant les vingt dernières années pour redresser les finances de l'Etat.

Nous avons donc bon espoir que le Conseil d'Etat sera retoqué par le Grand Conseil sur ce coup-là.

Il n'empêche que le SAEN estime que le partenariat entre employeurs et employés méritait mieux que cette tentative de passage en force.

Non au RER-TransRun

Le projet de RER-TransRun qui se voulait politiquement rassembleur n'aura au final aucunement contribué à dépasser les profondes divisions qui minent le canton de Neuchâtel. Au contraire, les clivages traditionnels n'auront jamais été aussi fortement soulignés, les campagnes et les zones périurbaines faisant la leçon aux villes et le Bas battant à plate couture le Haut!

Par son vote négatif, une majorité des électrices et des électeurs a-t-elle voulu désavouer son exécutif cantonal ou exprimer une volonté de repli sur soi typique des régions périphériques?

(v)

Neuchâtel. Réforme de l'école secondaire. Il est impératif de donner de la consistance à ce projet, faute de quoi nous passerons à côté des intentions ambitieuses et généreuses qui ont présidé (ou auraient dû présider) à son élaboration.

Stefan Lauper

Fermé pour rénovation¹ (I/2)

Les bons deviendront meilleurs. Et les autres?

► Le Grand Conseil se penchera tout soudain sur le «Rapport d'information du Conseil d'Etat concernant un projet de rénovation des filières au cycle 3²».

Le modèle du DECS.³ En 9^e année, les élèves suivent les cours en commun sauf pour le français et les mathématiques, qui sont organisés en deux niveaux. Le niveau 1 correspond aux attentes 1 et 2 du PER⁴, le niveau 2 aux attentes 3. 21 périodes sont suivies en commun et 12 périodes sont organisées en groupes de niveaux où les élèves proviennent de plusieurs classes. En 10^e année, les élèves suivent 12 périodes en commun et 21 dans des cours à niveaux pour le français, les mathématiques, l'allemand, l'anglais et les sciences de la nature. En 11^e année, les élèves suivent 10 périodes en commun, 16 périodes dans des cours à niveaux, 4 périodes de disciplines accentuées (français, mathématiques, anglais et allemand) et 4 périodes d'options (académiques ou professionnelles). La première version de ce rapport a donné lieu à une grande opération de consultation, à l'issue de laquelle le DECS a annoncé que l'anglais sera enseigné dans deux niveaux dès la 10^e année; LCA⁵ deviendra discipline obligatoire intégrée en français dès la 9^e année; un modèle de suivi de l'élève par le maître de classe devra être défini; l'«accompagnement au changement» nécessitera des investissements (cours de formation) et dérogera donc au principe de la neutralité des coûts.

Le SAEN⁶ continue quant à lui de «prôner une école sans filières et sans sélection à l'école obligatoire» et ce projet lui apparaît comme «un compromis entre école intégrative et sélective qui va dans le bon sens, à condition que l'accompagnement du corps enseignant et le soutien aux enfants mis en difficulté à l'école soient à la hauteur du changement envisagé⁷.» Mais les délégués des associations professionnelles ne sont venus «renforcer⁸» le groupe de travail qu'une fois que l'éventualité d'une école intégrée a été écartée.

Le groupe s'est borné à proposer de l'appui aux élèves en difficulté hors temps

scolaire, ce qui fleure bon la pédagogie compensatoire des années 70, abandonnée par ailleurs dans (presque) toutes les régions civilisées du globe...

Selon le DECS, «la rénovation des filières au cycle 3 vise à renforcer les compétences de l'ensemble des élèves (...); favoriser l'intégration des élèves en difficulté (...); améliorer la motivation des élèves (...); améliorer la transition entre les cycles 2 et 3 (...); améliorer la transition entre la scolarité obligatoire et les formations subséquentes⁹; valoriser les élèves de l'ensemble des sections, diminuer les redoublements (...); développer des équipes pédagogiques entre les enseignants¹⁰».

Nous partageons sans réserve le constat d'absurdité d'un maintien de filières étanches composées d'élèves dont les résultats montrent des «recouvrements» difficilement justifiables et de la perpétuation d'un système qui a fait depuis longtemps la démonstration de ses faiblesses. On ne peut évidemment que se réjouir de la suppression des filières, qui n'apportent de satisfaction qu'à ceux qui acceptent l'idée de trier les jeunes de 11 ans pour les placer dans des sections auxquelles ils seront assignés jusqu'à la fin de leur scolarité et qui détermineront très fortement la voie qu'ils emprunteront ensuite. Mais on se demande bien comment le modèle proposé pourra tenir ensemble toutes les promesses qu'il contient.

Tel qu'il est conçu, le projet devrait améliorer la transition entre le secondaire I et II, du moins pour les élèves orientés vers les maturités académique et professionnelle, puisque ceux-ci auront dû, pour y accéder, faire la preuve de leurs capacités par leurs performances scolaires (niveau 2). Cela résoudra pour un temps l'épineux problème du redoublement en fin de première année de lycée.

Mais qui se soucie des autres? De tous les autres? Les élèves en (moyenne ou grande) difficulté scolaire, peu à l'aise avec la culture scolaire dominante, à besoins éducatifs particuliers (étayés ou non par le diagnostic d'un spécialiste), traversant (ou ayant traversé) une

période de perturbation personnelle ou familiale, etc.¹¹

Le projet de réforme tel qu'il se présente aujourd'hui, n'apporte hélas aucun élément concret pour garantir que le modèle choisi leur sera plus profitable (ou au moins pas plus néfaste) que le précédent. Pour ces élèves (plus de la moitié de la population solaire...) le système à niveaux/options n'apportera vraisemblablement pas les bénéfices attendus en termes d'«intégration», de «motivation», de «transition» ou de «renforcement des compétences». C'est pourquoi nous nous proposons d'exposer ci-après les doutes que nous inspire le rapport et, en toute modestie, les idées qui nous viennent pour tenter de l'améliorer...

Premièrement, l'éclatement du groupe-classe. Il est piquant d'entendre le chef du DECS vanter les mérites de l'hétérogénéité dans les cycles 1 et 2 afin de défendre un modèle de cycle 3 ma foi fort peu hétérogène, à bien y regarder! L'hétérogénéité ne pose, à sa connaissance, pas de problèmes majeurs à l'école primaire et il ne voit pas pourquoi il en irait différemment à l'école secondaire. En oubliant au passage une série de variables importantes: la crise développementale de l'adolescence, la dynamique de groupe, le rapport à l'autorité, la quantité bien plus grande de notions à assimiler durant le cycle 3, l'organisation du travail que nécessite le point précédent, la pression et l'inquiétude grandissantes des parents au moment de l'orientation vers des «formations subséquentes», etc.

La deuxième partie de ce texte sera publiée dans le prochain numéro de l'Éducateur.

¹ Consulter aussi le dossier «Rénovation du secondaire I» sur www.saen.ch

² www.ne.ch/neat/documents/Autorites/gc_1414/ODJ_1702/GC_2012_xy_files/12040_CE.pdf

³ Département de l'éducation, de la culture et des sports.

⁴ Plan d'études romand.

⁵ Langues et cultures de l'Antiquité.

⁶ Syndicat autonome des enseignants neuchâtelois.

⁷ Réponse à la consultation.

⁸ Rapport, p. 8.

⁹ Rapport, p. 9.

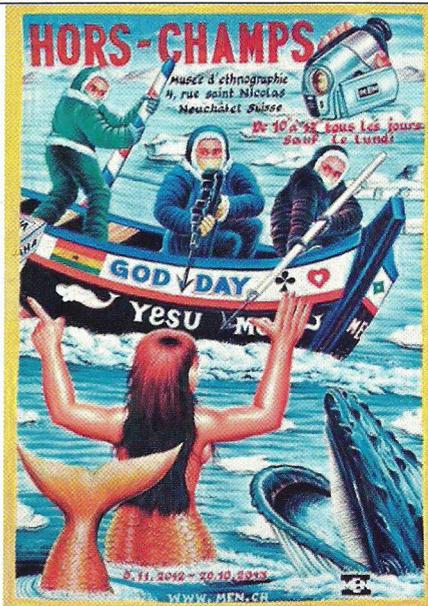
¹⁰ Rapport, pp. 1-2.

¹¹ Toutes ces caractéristiques pouvant être cumulées...

Hors-champs

La nouvelle exposition du Musée d'ethnographie de Neuchâtel porte sur le patrimoine culturel immatériel et sera inaugurée le samedi 3 novembre prochain à 18h (rue Saint-Nicolas 4). L'atelier des musées convie les enseignants à une visite guidée, le jeudi 8 novembre à 17h.

(com./réd.)



Sédentarité et surpoids

Le Dr Mikaël Rabaeus¹ viendra le jeudi 15 novembre à 20h au collège des Forges à La Chaux-de-Fonds. La conférence qu'il prononcera a pour but de montrer le danger majeur de la sédentarité pour notre santé, bien plus que celui de l'obésité. Plus d'infos sur www.fops.ch (com./réd.)

¹ Médecin cardiologue/interniste.

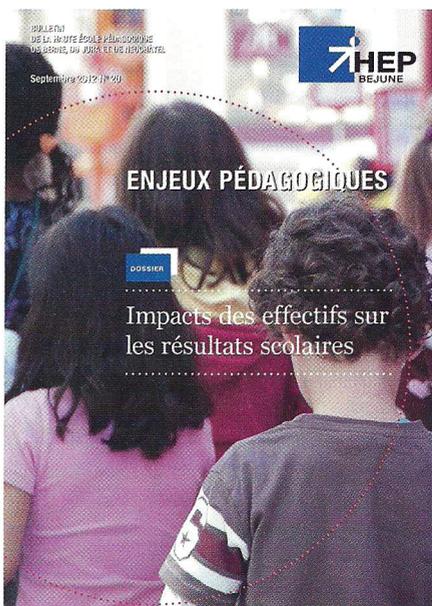
Histoire de Terre

Le Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel a ouvert une nouvelle salle de géologie. Présentation pour les enseignants le jeudi 1er novembre à 17h. Le nombre de place étant limité, il est nécessaire de s'inscrire: 032 717 79 18.

(com./réd.)

Effectivement

La dernière livraison de l'excellent¹ bulletin de la HEP-BEJUNE² est consacrée à la question des effectifs. Elle contient notamment les contributions du chef du Service de l'enseignement obligatoire (SEO), du président du SAEN, du président du SER et de votre serviteur. Hormis le fait que ces plumes valent les minutes de lecture nécessaires à la découverte de leurs propos, la problématique des effectifs devrait à notre avis faire l'objet d'un débat un peu plus consistant si l'on veut «véritablement» avancer vers une école inclusive. (sl)



¹ Ce que ne laisse hélas pas présager son titre très sobre.
² www.hep-bejune.ch/boutique/enjeuxPedagogiques/pdf/hepb_bull_no20.pdf

